



Consultation publique sur la vente d'aliments
sur le domaine public à Montréal

Commission permanente sur le développement
économique et urbain et l'habitation

Mémoire présenté par



28 novembre 2012

I DESTINATION CENTRE VILLE : QUI NOUS SOMMES

Organisme sans but lucratif, Destination centre-ville regroupe plus de 8 000 places d'affaires qui, à leur tour, emploient environ 300 000 travailleurs au centre-ville de Montréal. Fondée en 1999, elle constitue la plus grande société de développement commercial (SDC) au Canada et se consacre au développement, à l'amélioration et à la promotion du centre-ville de Montréal. Nous initiions diverses activités de promotion et d'animation, notamment la publication du magazine Montréal centre-ville et la grande tradition annuelle du Défilé du père Noël en novembre qui attire près de 300 000 personnes. C'est aussi devenu une tradition d'offrir aux Montréalais la plus importante braderie commerciale (vente trottoir) au Canada à la mi-juillet de chaque année sur la rue Sainte-Catherine Ouest.

Entre autres objectifs, la Société s'applique à améliorer l'image de marque du centre-ville auprès des consommateurs et des touristes, à améliorer la qualité de vie des travailleurs et des résidents, à augmenter l'achalandage du centre-ville de Montréal et à dynamiser la vie économique de tout le quadrilatère compris entre l'avenue Atwater et les rues Saint-Antoine, Saint-Urbain et Sherbrooke. Contribuer à faire du centre-ville de Montréal un endroit propre, sécuritaire et dynamique de classe mondiale où il est agréable d'y travailler, d'y magasiner et d'y vivre fait partie intégrante de nos activités et sont au centre de nos préoccupations. Or, tout élément nouveau ou ajout à la trame du centre-ville et qui rejoint ces objectifs, attire forcément notre attention.

Les entreprises de notre district jouent un rôle essentiel dans la croissance de la vitalité économique de Montréal et du Québec tout entier. De plus, elles représentent pour le Ville de Montréal une source fort substantielle de revenus. En effet, la ville perçoit plus de 400 millions \$ en taxes foncières annuellement au sein du territoire de Destination Centre-Ville. Nous représentons devant la présente Commission des payeurs de taxes d'importance qui voient leur fardeau fiscal municipal augmenter d'années en années.

II LE CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL – UN TERRITOIRE UNIQUE

Le centre-ville de Montréal est un territoire unique à bien des égards. C'est d'abord le plus important pôle d'emplois du Québec, avec plus de 300 000 personnes qui viennent y travailler chaque jour. À ces travailleurs, s'ajoutent près de 200 000 personnes additionnelles qui fréquentent le centre-ville quotidiennement à titre de résidents, d'étudiants ou encore de touristes.

En effet, en plus de regrouper des milliers d'entreprises, le centre-ville de Montréal regroupe 4 établissements d'enseignement universitaire (McGill, Concordia, UQAM et l'ÉTS), deux cégeps (Dawson et Vieux-Montréal) ainsi que des écoles privées et publiques de niveau secondaire et primaire. Au total, c'est plus de 100 000 étudiants qui viennent au centre-ville à tous les jours.

Le centre-ville est également un quartier habité par plus de 30 000 personnes sur une base permanente, un nombre qui ne cesse de s'accroître en fonction du rythme de construction des nouvelles tours d'habitation.

Le centre-ville de Montréal est considéré depuis plusieurs années comme étant un des plus dynamiques au Canada au plan de l'immobilier résidentiel.

Outre les fonctions résidentielles et de bureaux, le centre-ville de Montréal est un haut lieu de la culture et du divertissement. On y retrouve parmi les plus grands équipements culturels du Québec, dont la nouvelle Adresse symphonique et le Quartier des spectacles, etc.

Bon an mal an, c'est plus de 12 à 15 millions de visiteurs et touristes qui séjournent ou transitent annuellement par le centre-ville de Montréal, lequel offre plus de 6 000 chambres dans les grands hôtels seulement.

À tout cela, le centre-ville de Montréal dispose d'une offre commerciale sans égale au Québec ; plus de 8 000 places d'affaires et commerces, dont plus de 800 sont des restaurants. Toutes ces activités font du centre-ville de Montréal une des destinations les plus animées en Amérique du Nord.

Contrairement à beaucoup de centres-villes américains, celui de Montréal est réputé pour sa propreté, sa sécurité, son animation culturelle et sa diversité commerciale.

III UNE OFFRE EN RESTAURATION RICHE ET DIVERSIFIÉE

Ces dernières années, les propriétaires immobiliers du centre-ville ont réalisés de très importants investissements sur leurs propriétés, en particulier dans les foires alimentaires (food court) des galeries marchandes du Montréal souterrain. À elles seules, ces galeries marchandes regroupent près de 200 établissements de restauration, la plupart offrant un service de restauration minute dans un environnement propre, sain et sécuritaire.

La variété et la qualité des cuisines disponibles y est exceptionnelle ; américaine, végétarienne, libanaise, japonaise, mexicaine, chinoise, thaïlandaise, indienne, italienne, grecque, française, vietnamienne, marocaine, etc. Toutes ces cuisines sont accessibles à coûts modiques, dans un environnement propre et aménagé pour le plus grand confort des clients.

Pourquoi alors permettre à des kiosques ambulants de circuler au centre-ville de Montréal quand nous avons déjà une offre très importante en termes de quantité et de qualité ? Pourquoi voulez-vous nuire à ces gens, propriétaires immobiliers et commerçants, qui ont décidé d'investir à Montréal, au centre-ville ?

Vous comprendrez que Destination centre-ville, au nom de ses 8 000 membres, s'oppose à l'implantation de kiosques ambulants et autres formes de cuisine itinérante au centre-ville de Montréal.

IV DES MOTIFS JUSTIFIÉS

Les bonnes raisons ne manquent pas pour justifier notre position. Voici quelques-unes de nos préoccupations ;

- La concurrence déloyale d'une activité « parasitaire », qui sera présente seulement lorsque les affaires sont bonnes (ex. lors d'activités fortement génératrice d'achalandage), et qui sera absente lorsque les affaires sont plus calmes. Pourtant, nos commerçants sont en affaires 7 jours semaines, 12 mois par année, avec tous les frais que cela occasionne.
- L'hygiène et la salubrité publique seront-ils bien servis par ce type de service alimentaire ? Nous en doutons fortement.
- L'inspection et le contrôle requis par l'administration municipale nous préoccupent grandement car la rigueur et les mesures de suivi finissent toujours par s'étioler dans le temps. Pensez aux amuseurs publics sur la Place Jacques-Cartier, qui échappent fréquemment à tout contrôle des inspecteurs.
- La propreté du domaine public. Actuellement, la Ville de Montréal ne suffit pas à la tâche en plusieurs endroits et ce sont les SDC qui, à même leurs budgets d'opération, assument l'entretien journalier des trottoirs et lieux publics extérieurs. Allons-nous devoir embaucher des employés supplémentaires pour ramasser les déchets laissés sur la voie publique par la clientèle de ces kiosques ?
- Le Ministère du Revenu a consenti beaucoup d'efforts ces dernières années pour contrer l'évasion fiscale dans le domaine de la restauration et a imposé des mesures très coûteuses aux restaurateurs. Qu'en sera-t-il pour les exploitants ambulants ? Seront-ils sujets aux mêmes normes fiscales ? Qui sera responsable des inspections ?
- Quelle est, pour la Ville de Montréal, la réelle valeur ajoutée par ces types de kiosques ambulants ? Nous ne voyons pas dans cette activité ambulante une forme de création de richesse, bien au contraire, nous n'y voyons que des frais additionnels pour la Ville, sans réels bénéfices pour la communauté.

V EN CONCLUSION

Dans le plus grand des respect pour nos 8 000 membres, lesquels sont en affaires sur une base quotidienne avec tous les risques que cela comporte et toutes les charges financières et fiscales que cela oblige, Destination centre-ville exprime à la Commission permanente sur le développement économique, sa ferme opposition à tout projet de vente de nourriture de rue au centre-ville de Montréal.

Merci de nous avoir permis d'exprimer notre point de vue.

Nos coordonnées :

Destination centre-ville

2000, rue Peel

bureau 580

Montréal (Québec)

H3A 2W5

Téléphone 514.398.9438

Télécopieur 514.398.0074

M. André Poulin, directeur général

apoulin@destinationcentreville.com

www.destinationcentreville.com

[facebook/destinationcentreville](https://facebook.com/destinationcentreville)

Twitter [@Mtl_centreville](https://twitter.com/Mtl_centreville)